



EPCI : 383 COEUR DE CHARENTE
 DEPARTEMENT : 16
 FINANCES PUBLIQUES TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE RUFFEC

AR Prefecture

N° 1255 EPCI (A)
 TAUX
 FDL
 2026

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives de 2025 1	Taux de référence pour 2026 2	Tx moyens pondérés des com. si fusion 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 4	Produits référence (col.4 x col.2) 5	Taux votés 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière bâtie additionnelle	23 296 242	5,33		23 676 000	1 261 931	5,33	1 261 931
Taxe foncière non bâtie additionnelle	1 946 740	11,00		1 962 000	215 820	11,00	215 820
Taxe d'habitation additionnelle	3 400 164	4,12		3 227 000	132 952	4,12	132 952
CFE additionnelle	4 389 271	3,93		4 478 000	175 985	3,93	175 985
CFE unique ou de zone	1 424 661	26,45		1 436 000	379 822	26,45	379 822
CFE éolienne	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
Taux CFE plafonné pour 2026	>>>			Total de la fiscalité additionnelle	1 786 688		Total 2 166 510

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes additionnelles	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Produits attendus 9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10
Taxe foncière bâtie additionnelle			5,33
Taxe foncière non bâtie additionnelle			11,00
Taxe d'habitation additionnelle			4,12
CFE additionnelle			3,93
Éléments relatifs au vote du taux de CFE unique, de zone ou éolienne	Réserve de taux capitalisée utilisable en 2026 (11)	Fraction de taux mis en réserve sur délibération (13)	Durée retenue si intégration progressive des taux (14)
CFE unique ou de zone	>>>		
CFE éolienne	>>>		

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Alloc. compensatrices	DCTRTP	FNGIR	Total
1 366 804	349 138	44 887	0	450 290	0	-67 331	2 143 788

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des taxes à taux voté (col. 7)	+	Ressources fiscales indépendantes des taux votés (cadre II)	=	Montant prévisionnel de la fiscalité directe locale pour 2026
2 166 510		2 143 788		4 310 298

A ANGOULEME
 Le 23 MARS 2026
 Pour la Direction des Finances publiques,
 MICHAEL WEISPHAL

A ALGRE
 Le 30 avril 2026
 Pour le Groupement



1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâtie :	0
a. Personnes de condition modeste	58
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	121 508
c. Locaux industriels	195
d. Logements sociaux et longue durée	4 262
Taxe foncière non bâtie :	0
Taxe d'habitation :	0
a. Dotation pour perte de THLV	0
a. Dotation pour recentrage TH rés. secondaires	0
b. Mayotte	0
Cotisation foncière des entreprises :	8
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	13 053
b. Base minimum	311 150
c. Locaux industriels	56
d. Autres allocations	0

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :	0
a. Par le conseil communautaire	3 991 529
b. Par la loi	0
Taxe foncière non bâtie :	0
a. Par le conseil communautaire	808 278
b. Par la loi (terres agricoles)	3 814
c. Par la loi (autres)	0
Cotisation foncière des entreprises :	8 602
a. Par le conseil communautaire	3 967 247
b. Par la loi	0

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

a. Résidences secondaires et assimilées	3 227 000
b. Logements vacants soumis à la THLV	0
c. Correction des bases THRS	- 198 063
d. Correction des bases THLV	0

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS DE L'IFER

a. Éoliennes et hydroliennes	349 138
b. Centrales électriques	0
c. Centrales photovoltaïques	0
d. Centrales hydrauliques	0
e. Transformateurs électriques	0
f. Stations radioélectriques	0
g. Installations gazières et autres	0

5. RÉFORMES FISCALES

a. TVA compensant la TH	909 723
b. TVA compensant la CVAE	457 081
c. DTCE (Métropole de Lyon)	>>>

6. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Moyenne nationale	8,89
b. Taux maximum	5,01

7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

7.1. TAUX MAXIMUM ET TAUX MOYENS PONDÉRÉS

	CFE unique ou de zone	CFE éolienne
Taux maximum :		
a. De droit commun	26,38	>>>
b. Dérogatoire	26,45	>>>
c. Avec rattrapage		>>>
d. Avec capitalisation	26,38	>>>
e. Avec majoration spéciale	26,95	>>>
Taux moyens pondérés :		
a. 75 % de la moyenne nationale de la catégorie	16,49	>>>
b. En cas de changement de périmètre		>>>

7.3. PLAFONNEMENT DU TAUX DE CFE

a. Taux moyen communal de 2025 au niveau national	26,95
b. Taux plafond de 2026	53,90

7.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens des taxes foncières de 2025 :	CFE éolienne
a. au niveau national	37,28
b. au niveau de l'EPCI	42,86
Taux maximum de la majoration spéciale	0,500

8. DIMINUTION SANS LIEN

Année antérieure à 2026 au titre de laquelle...

- a. ...la diminution sans lien a été appliquée
- b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

Taux moyens de référence au niveau national :

a. Taxe foncière bâtie	39,79
b. Taxe foncière non bâtie	51,19

7.2. COEFFICIENTS DE VARIATION DES TAUX MOYENS DES TAXES FONCIÈRES

a. Taxe foncière bâtie	>>>
b. Taxes foncières bâtie et non bâtie	>>>